

Protéger le pharmacien
et son équipe :
conservez en sécurité
vos médicaments périmés
ou non utilisés
le temps du confinement.

#RESTEZCHEZVOUS



DÉVELOPPEMENT DURABLE

COVID 19 : Soyons des tri-athlètes

En Guadeloupe, voici quelques conseils pour être un tri-athlète, un athlète du tri, responsable.

Published on 17 April 2020

Qu'est ce qu'un tri-athlète cyclamed ?

Il s'agit d'un citoyen responsable qui, pour le bien du pays, pour le bien de la planète et pour la santé de tous, ne jette pas ses Médicaments Non Utilisés ou périmés à la poubelle d'ordures ménagères.

Le saviez-vous ?

Toutes les pharmacies ont l'obligation depuis 2007 de récupérer les Médicaments Non Utilisés (M.N.U.) des particuliers, à usage humain, périmés ou non. Ces M.N.U récupérés sont ensuite acheminés vers des unités d'incinération afin d'être valorisés énergétiquement (production de chaleur et d'électricité). Les jeter dans la poubelle d'ordures ménagères constitue un risque sanitaire et environnemental.

En cette période où le confinement est de rigueur, voici **quelques conseils à suivre** :

- > Ne rapportez pas vos Médicaments Non Utilisés en pharmacie en ce moment.
- > Mettez vos MNU dans un endroit sûr chez vous en attendant la fin du confinement.
- > Si votre ou vos enfants sont chez vous, pensez à ranger tous vos médicaments dans une armoire à pharmacie, hors de sa / leur portée et fermant à clé.
- > Avant de les utiliser, vérifiez la date de péremption. Et surtout, n'oubliez pas : face au COVID-19, limiter ses déplacements est important. Pensons aux équipes officielles, aux grossistes-répartiteurs et à l'ensemble des professionnels de santé qui sont en première ligne pour lutter contre l'épidémie.
- > Pour les mouchoirs à usage unique, masques et gants : Mettez-les dans un sac plastique dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel. Refermez ce sac soigneusement. Conservez-le 24 heures avant de le placer dans un sac plastique pour ordures ménagères.
- > En aucun cas, les mouchoirs, masques et gants usagés ne doivent être jetés dans la poubelle des déchets recyclables (emballages, papiers, cartons, plastiques). Alors n'oubliez pas : rapportez vos médicaments non utilisés dans les pharmacies, une fois le confinement terminé.
- > Rété a kaz a-w é gadé vyé rimèd a-w jistan konfinman fin !

A propos de CYCLAMED

L'association Cyclamed, agréée par les pouvoirs publics, a pour mission de collecter et de valoriser les Médicaments Non Utilisés (M.N.U.) à usage humain, périmés ou non, rapportés par les patients dans les pharmacies. Elle a pour objectif de sécuriser l'élimination des Médicaments Non Utilisés (M.N.U.), afin de préserver l'environnement et la santé publique.

Plus d'informations : www.cyclamed.org.

